

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a décidé d'organiser à partir du 23 avril un service de **drive de livres**, sous forme d'un sac surprise contenant jusqu'à 5 livres et constitué par vos bibliothécaires.

Point de retrait :

- La boutique des producteurs "Saveurs de saisons" 32 avenue de Bergerac, les jeudi et vendredi de 9h à 12 et de 15h à 18h
Si vous êtes intéressés par ce service :

Remplir le formulaire avant le lundi soir 20h pour une livraison dès le jeudi suivant sur le site de la CAB.

Lien vers le formulaire :

<https://www.la-cab.fr/blog/vos-mediath%C3%A9ques-et-biblioth%C3%A8ques-de-la-cab-vous-proposent-leurs-livres-livr%C3%A9s>

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire pour aller retirer votre colis et de cocher la case "achats de première nécessité" (les services de police et de gendarmerie ont été informés).



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES, APPELEZ LE

ou utilisez la plateforme de signalement : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr>

Afin de pouvoir vous informer la commune vient d'adhérer au dispositif « Panneau Pocket ».

Après avoir téléchargé gratuitement l'application « Panneau Pocket » sur votre téléphone, vous pourrez visualiser à tout instant les dernières informations envoyées par le Maire.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Imprimé par nos soins à 1 300 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire / Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin
Rédaction : commission communication



Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
Vos commerces pendant le confinement	2
Infos pratiques	3
Application Panneau Pocket	4

Votre mairie

Fermée au public
Permanence jusqu'au 11 mai
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Tél : 05.53.24.07.15

Mail mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Site internet www.lamonzie-saint-martin.fr

Le mot du Maire

Chers administrés,

Dans cette période d'incertitude et de confinement, la municipalité actuelle et avec les nouveaux élus, se mobilise chaque jour pour mieux vous servir et vous informer.

Vous découvrirez dans ce flash info, des informations très pratiques et utiles dans le cadre de cette crise sanitaire. Vous avez 70 ans ou plus, si vous désirez que l'on vous contacte durant ce confinement qui se prolonge, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

La municipalité s'investit avec les acteurs économiques lo-

caux (nos artisans, nos producteurs) et ensemble nous avons mis en place une formule « Drive » pour mieux vous servir, tout en respectant les mesures barrière qui s'imposent à nous tous.

J'appelle tous les élus, les anciens, les nouveaux, les présidents d'associations, les actifs, les bénévoles, les jeunes, à vivre un élan de solidarité dans notre village afin de venir en aide à nos entreprises et nos commerces et aider ainsi notre économie locale.

Enfin, j'en profite pour remercier les électeurs qui nous ont fait confiance le 15 mars der-

nier lors des élections municipales. Malgré cette épidémie qui nous a frappé, vous avez soutenu la nouvelle équipe et l'ancienne qui travaille actuellement.

Je remercie également l'ensemble des personnes qui s'investissent, pour vous servir, sans les énumérer pour ne pas en oublier, mais tous ceux qui sont chaque jour à votre service.

La municipalité est à votre écoute et à votre disposition.

Votre maire,
Thierry Auroy-Peytou.

Groupe scolaire Bernard FAUVAUD

Suite à une demande de l'inspectrice d'académie, la mairie a donné son accord pour être école de secteur. Les parents faisant partie des personnels soignants n'ayant aucune solution de garde pour leur(s) enfant(s) ont été accueilli au sein de l'école par des enseignants et du personnel communal volontaire. Les enfants de quelques familles ont pu bénéficier de ce dispositif.

A ce jour, les modalités de reprise des écoliers à partir du 11 mai ne sont pas encore établies. Toute information complémentaire sera mise en ligne sur notre site internet www.lamonzie-saint-martin.fr et affichée sur le portail de l'école.

Rappel : inscription scolaire, prendre contact avec la mairie.

Confection de masques: la solidarité n'est pas confinée !

Alors que l'épidémie liée au Coronavirus perdure, entraînant avec elle le confinement d'une grande partie de la population et un manque flagrant de masques, une solidarité s'organise.

La mairie souhaite remercier les bénévoles de l'atelier couture du Monteil qui donnent et continuent à donner de leur temps pour la confection des masques.

La commune de Lamonzie Saint Martin lance un appel afin de rassembler des bénévoles aimant la couture et désireux d'aider. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au 05.53.24.07.15 ou en envoyant un mail à mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Merci par avance pour votre mobilisation et prenez soin de vous.

Réouverture des restaurants « en drive »

Restaurant Les 4 Colonnes

A partir du mardi 21 avril, du lundi au samedi

Possibilité de repas à emporter uniquement le midi, réservation la veille au 05-53-24-36-55.

Livraison à domicile (service gratuit)

Pizzeria Le Solopac

A partir du jeudi 23 avril, du jeudi soir au dimanche de 19h00 à 21h00 -

Pizzas à emporter sur commande au 05-47-77-22-62 - Possibilité de livraison.

La mairie reste disponible auprès des personnes vulnérables et qui ne peuvent pas se déplacer pour les livraisons de produits de 1^{ère} nécessité.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vos commerces pendant la crise

Tabac-presse Fouquet

05.53.24.85.64

De 6h45 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 du lundi au samedi.

Saveurs de saisons

05.53.22.41.53

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00,

Fermé le mercredi après-midi

La ferme de la Salagne

06.11.21.55.39

Du mardi au samedi de 10h00 à 18h00

Boulangerie Le fournil de Christelle et Frédérique

05.53.24.00.44

Du mardi au samedi de 6h30 à 14h00 et le dimanche de 6h30 à 12h30

Château Bouffevent

05.53.24.29.05

Château Haut-Lamouthe

05.53.24.07.73

Gastronome du bergeracois

06.80.73.17.37

Boucherie SARL HB

05.53.24.02.70

Du mardi au samedi 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Possibilité de commander les produits de coiffure et de beauté auprès de **Nuances coiffure** 05.53.73.96.02 et **La tour du Bien-être** Florie Latour au 05.53.22.62.81 et de retirer sa commande le samedi matin.



A crise exceptionnelle, réponse exceptionnelle : le conseil régional a adopté à l'unanimité un Plan d'urgence, doté d'un montant de 73 millions € pour des dispositifs immédiats d'accompagnement de nos entreprises, associations, agriculteurs ou encore artisans

Par ailleurs, je vous rappelle les coordonnées et références pour toute demande d'entreprises, associations, artisans, auto-entrepreneurs et agriculteurs :

))) **Entreprises, associations, la Région à votre écoute**

☎ 05 57 57 55 88

✉ entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

Infos pratiques



Rappel environnement

La période de confinement étant propice aux travaux de bricolage et de jardinage, il est nécessaire pour le bien de tous de respecter les horaires pour utiliser les appareils à moteur thermique:

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Suite à l'arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001 relatif aux brûlages des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage, il est désormais **interdit de brûler nos déchets verts à l'air libre et ce toute l'année** car notre commune est classée comme commune urbaine. Toute personne qui ne respecte pas ces consignes risque une amende de 135 €.

Recommandations pour les jardiniers amateurs Virus de la tomate ToBRFV

Il a été détecté pour la première fois en France en février 2020. Ce virus occasionne des décolorations et des déformations des feuilles et des fruits qui deviennent impropres à la commercialisation mais pas à la consommation.

La dangerosité du virus vient de sa facilité de transmission : un simple contact par les mains, les vêtements, les outils, les insectes ou tout autre support contaminé transmet la maladie à la plante.

Ce virus ne se transmet pas à l'homme et n'est en aucun cas dangereux pour la santé :

si les tomates, les poivrons et les piments contaminés sont consommés, cela ne présente aucun danger.

Plus d'informations sur le site :

<https://agriculture.gouv.fr/virus-de-la-tomate-tobrfv-recommandations-pour-les-jardiniers-amateurs-les-jardineries-et-les>

Médecins

Docteur Monica ANDRONESCU, 8 place des commerces, 06-59-43-64-03.

NOUVEAU le Docteur Patrick PELISSIER, est installé dans la maison de santé depuis le 6 avril dernier. 21 avenue de Bergerac, 05-53-24-18-20.



La Poste en partenariat avec la municipalité étudie la possibilité d'améliorer le service aux administrés.

Une réouverture partielle des bureaux de Lamonzie Saint Martin et Gardonne pour les opérations prioritaires est annoncée pour la semaine n° 18 soit à partir du mercredi 29 avril. Les jours et horaires d'ouverture seront annoncés par affichage la semaine précédente.

Concours de dessin

En partenariat avec l'association des Maires ruraux de la Dordogne, Le Démocrate propose aux enfants (jusqu'à 12 ans) du Bergeracois de dessiner pour remercier les personnels soignants. Pour participer, il suffit d'envoyer une photo de votre enfant tenant le dessin à dessins.democrate@gmail.fr en précisant les nom, prénom et commune ainsi qu'un numéro de téléphone.

Toutes les infos complémentaires sur www.ledemocratedebergerac.fr

